

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Site web : <https://ftf.be/>

E-mail : ffasbl@ftf.be

**Paraît uniquement sur notre site
le mercredi**

54-ème année

n° 33

10 avril 2024



INSCRIPTION NOUVELLE SAISON 24/25

La distribution des documents pour l'inscription des clubs aura lieu le lundi 15 avril au local fédéral et les documents devront être rentrés pour lundi 29 avril.

ATTENTION

Le secrétaire désigné sera l'unique correspondant envers la fédération.

RAPPEL AUX CLUB

Les clubs ont été prévenus lors de leur inscription que la dénomination du club ne peut être modifiée car elle est rattachée à un matricule lors de l'inscription.

Cela veut dire que tout changement de nom de club impose un nouveau matricule.

Et de ce fait est considéré comme nouveau club.

Un ancien nom ne peut pas être repris.

R.O.I.

2.4.6. Dénomination officielle d'un club

2.4.6.1. La dénomination officielle d'un club est celle communiquée par le club même lors de sa première inscription et qui restera rattachée au matricule de ce club.

2.4.6.2. Aucune modification de dénomination ne sera autorisée.

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 15 AVRIL 2024**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

CONVOICATION COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

R11/16

Match ANATOLIE 95- IGDIR 76 du 17/03 en D3 score 1-2 - Arbitre MOUMNI Y

20h15 le joueur KARACU Mustafa 263499 du club Anatolie 95

20h20 la déléguée ERCUC volkan 340017 du club IGDIR 76

20h25 Arbitre (présence optionnelle - souhaitée - obligatoire)

CONSEIL ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'ASBL

Le vendredi 19/04/24 aura lieu notre assemblée générale des membres effectifs obligatoire, elle débutera à 11h00 précise, rendez-vous est fixé à 10h45.

Le lieu a été annoncé aux membres. **Cet avis compte de convocation officielle.**

Ordre du jour

Accueil - Signature liste de présence membres

VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Renouvellement des candidatures saison 2024-25 membres effectifs

Démission - Nouvelle affiliation

Lecture ET APPROBATION du PV de la dernière assemblée générale

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023

Approbation des comptes 2023

Budget 2025

Proposition de modification ROI

Mise à jour du R.O.I suivant les modifications et adaptations nécessaire à la situation.

Mise en conformité du ROI suivant les modifications.

Divers /Nouvelle directive

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

Membres présents : MOUMNI, HEYLEN, VANDERVEKEN, GIORGIO

Excusé : COQUELET, POLLET, DENYS,

- Par Internet l'officiel ABSSA
- Interfédérale : ABSSA n° 598+599
- LA LOUVE certificat de guérison
- CdA proposition des arbitres de coupes de la finale de coupe
- SUCEAVA déclare forfait le 14/04 contre UNIREA (classement sera mis a jour dimanche)



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE- ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : X

Certificat de guérison ou attestation : LA LOUVE :PECORELLA Tiago 2141026 (LR)

CALENDRIER DES RENCONTRES – MODIFICATION

Prévenir vos responsables de terrain pour toutes modifications.
Contrôlez les informations parues au forward, club VOUS ETES RESPONSABLE
NEANT

CARTES JAUNES JOURNÉE DU 31/03/2024 PÂQUES PAS DE RENCONTRE

DIVISION 1 :
NÉANT

DIVISION 2 :
NÉANT

DIVISION 3 :
NÉANT

DEUX JAUNES MEME RENCONTRE : X



CARTE ROUGE :
NÉANT

FEUILLE D'ARBITRAGE REMISE TARDIVEMENT A L'ARBITRE
X

FEUILLES D'ARBITRAGE INCOMPLETES OU ERRONEES :
X

BOITE DE SECOURS NON PRESENTEE : X

FEUILLE D'ARBITRAGE NON RENTRE : X

PAS DE DÉLÈGUE : X

SUSPENDU journée 14/04/2024

En cas de remise, la suspension est automatiquement reportée à la journée suivante.

ANDERLECHT CITY :

SARAC MURAT 232008

CAD IXELLES :

PEREIRA VIANA WALBER 248544 (ABSSA 6J)

DEPORTIVO:

ISLJAMAJ AFRIM 264015

KRASNA :

MITRIC CONSTANTIN 235022

BRUJA GHEORGHE 235011

RUMELI :

SEN HAKAN 262005

SUCEAVA :

TODEREAN ANDREI 243153

CROSSING SCH :

BELAJ BESART 231142 (ABSSA licence à rentrer)

CHAIB YOUSFI HAMZA 231103

ANATOLIE 95 :

KARACU Mustafa 263499 (Susp.Prev)

U.MAROLLES :

ABEGIG MAHMOUD 272520

BOUZAD MOHAMED 272407

Suspension pour 2e carte jaune reçue le 31/03/24 : Nom + Prénom +Licence + date 1^{er} carte jaune. Pas de date = 2 cartes même rencontre.

SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 21/04/24 (suivant le calendrier de l'équipe concernée)

PAS DE RENCONTRE

FORFAIT

Tout forfait dans les 5 dernières rencontres sera taxée d'une amende prévue au ROI.
Au club de faire attention et bien lire la liste des amendes reçue en début de saison, à l'inscription.

L'investissement personnel est le fait de faire volontairement des efforts afin de faire réussir un projet avec un but et de donner de soi-même

INTERFÉDÉRALE :
ABSSA n°598 et 599

HOLBRECHT CHRISTOPHE 11/11/1986 - 26J à partir du 08/04/24
MENDEZ SOBOTKA VINCENT 14/07/1989 - 6J à partir du 08/04/24
MARQUEZ YSORIA BRUNO 25/09/1979 - 6J à partir du 08/04/24
AMRANI ANDRESS 19/09/2002- CV à partir du 08/04/24
ANGHEL DANIEL 17/05/2001 - 26J à partir du 08/04/24
SANCHEZ EGA ISMAEL 10/06/1993 - 6J à partir du 08/04/24
PEREIRA VIANA WALBER 17/04/1995 - 6J à partir du 08/04/24 (FTF :CAD IXELLES 248544)

CARTE FÉDÉRALE

X

COMMANDE CLUB :

Licence (10) : x
Carnet ARBITRAGE : x
R.O.I. : X



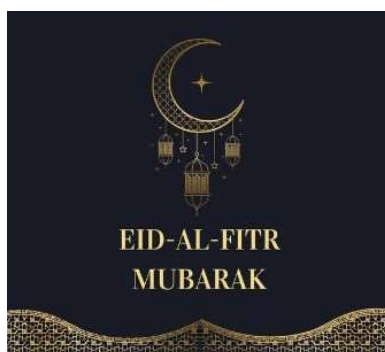
DÉSIGNATION DES ARBITRES

Les changements de terrain paraissent au Forward, les arbitres sont priés de prendre note au fur et a mesure de leur parution.

Rencontres du dimanche		Arbitres	
14/04/24			
Division 1-Senior			
13h15	FC RUMELI	CAD IXELLES	<ul style="list-style-type: none"> . TAOUFIK . MELHAOUI . JAMEL . MOUMNI-Y . BENSALEM . FF 0-1
15h30	DEPORTIVO BXL	LA LOUVE	
12h00	FC KRASNA	BXL FAMILY	
15h30	ASCS BELGIUM	ANDERLECHT CITY	
15h00	PICNIK MOL	BEIRA ALTA	
*****	SUCEAVA	UNIREA	
Division 2-Vet			
14h00	SIMON,S	CROSSING SCH	<ul style="list-style-type: none"> . SBAITI . VOZARU
13h30	VILA REAL	NAHDA	
Division 3-Vet			
12h30	LA LOUVE	U.MAROLLES	<ul style="list-style-type: none"> . ACACIO . EL HAMOUTI
14h00	VILVOORDE CITY	U.TANGEROIS	
AMICALE : 15h ENTENTE vet - CHARLEMAGNE		. MESBAHI	

Désistement arbitres : Président/Sélectionneur MOUMNI 0476.781.839

Rencontres du dimanche		Arbitres	
21/04/24			
Division 1-Senior			
13h00	ANDERLECHT CITY	CAD IXELLES	<ul style="list-style-type: none"> . MESBAHI . SBAITI . ZIANE
12h00	KRASNA	BEIRA ALTA	
13h00	BXL FAMILY	GENKIDAMA	
Division 2-vet			
14h00	SIMON,S	RENAISSANCE	. ALLAL
Division 3-Vet			
14h00	VILVOORDE CITY	LA LOUVE	. ERRACHIDI
AMICALE :11h15 charlemagne - OS LUSITANOS		. EL HAMOUTI	



RÉSULTATS OFFICIEL

NON COMMUNIQUE : x

DÉCLARATION DE FORFAIT : 05/04 U.LATINA- 06/04 LA LOUVE 2- ASCS BELGIUM 1 & 2

ZONE NEUTRE non respectée : X

CLASSEMENT MIS A JOUR SUITE A EFFACEMENT D'UNE JOURNÉE.

ROYALE FTF D1S

28 ème Journée du 07/04/2024			
BEIRA ALTA	2	4	UNREA
PICNIC MOL FP	3	2	BXL FAMILY
ASCS BELGIUM	F	1	CAD IXLLES
RUMELI	0	2	LA LOUVE

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	CAD IXLLES	58	21	19	1	1	86	19	67
2	UNREA	57	22	19	0	3	109	24	85
3	KRASNA	43	20	14	1	5	50	27	23
4	BXL FAMILY	41	21	13	2	6	99	52	47
5	SUCEAVA	40	22	12	4	6	62	46	16
6	DEPORTIVO BXL	35	23	11	2	10	67	68	-1
7	PICNIC MOL FP	35	23	10	5	8	58	62	-4
8	GENKIDAMA	31	23	10	1	12	83	64	19
9	LA LOUVE	20	23	6	2	15	51	77	-26
10	RUMELI	18	23	5	3	15	27	98	-71
11	ASCS BELGIUM	15	21	5	0	16	45	82	-37
12	ANDERLECHT CITY	14	22	4	2	16	27	93	-66
13	BEIRA ALTA	9	22	2	3	17	31	83	-52
14	SEZURENSE (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

ROYALE FTF D2V

28 ème Journée du 07/04/2024			
FC BELGIUM		FG	NEW TEAM
TUNISIA SP	2	2	SIMON'S
ASCS BELGIUM	F	1	VILA REAL

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	RENAISSANCE	49	19	15	4	0	68	21	47
2	CROSSING SCH	44	19	13	5	1	64	17	47
3	VILA REAL	43	19	13	4	2	60	20	40
4	FC BELGIUM	28	20	8	4	8	42	46	-4
5	ASCS BELGIUM	26	20	8	2	10	35	43	-8
6	NAHDA 96	23	19	7	2	10	36	44	-8
7	MATKOPEN	21	19	6	3	10	35	47	-12
8	MAGHREB UTD	21	20	6	3	11	52	67	-15
9	TUNISIA SP	18	20	4	6	10	32	51	-19
10	CHARLEMAGNE	17	20	5	2	13	35	51	-16
11	SIMON'S	9	17	2	3	12	29	81	-52
12	NEW TEAM (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

ROYALE FTF D3V

28 ème Journée du 07/04/2024			
HELLAS	5	5	MARHABA SB
U-TANGEROIS	1	F	U-LATINA
IGDR 76	1	F	LA LOUVE

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	U-MAROLLES	58	21	19	1	1	99	28	71
2	U-TANGEROIS	50	21	16	2	3	86	24	62
3	OS LUSITANOS	42	22	13	3	6	52	30	22
4	CAD IXLLES	36	22	11	3	8	46	38	8
5	IGDR 76	36	22	12	0	10	46	53	-7
6	LA LOUVE	31	19	10	1	8	49	34	15
7	VILVOORDE CITY	27	20	8	3	9	43	50	-7
8	U-LATINA	25	22	7	4	11	28	32	-4
9	ANATOLIE 95	22	21	7	1	13	44	61	-17
10	MARHABA SB	21	22	6	3	13	34	74	-40
11	ENT VETERAN MOL	19	22	6	1	15	30	62	-32
12	HELLAS	5	22	1	2	19	29	100	-71

